

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT * LA DESTRUCTION * LA PERTURBATION INTENTIONNELLE * DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement por ant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées				
A. VOTRE IDENTITÉ	Auge I environmen	rein permit au des especes de mine et de rivre amariges provègée		
		tre ATHENAS		
Adresse postale NBP60921Rue39009 Lon	s.le.Saunier.Co	edex Adresse de l'établissement : 366 chemin du	Montceau	
Commune L'ETOILE				
Code postal395.7.0				
		auvage. Soins, élevage et réhabilitation de spécimen		
de mammifères de resptiles et d'amphibien	s.de.la faune :	sauvage.métropolitaine.aux.fins.de.relâcher.dans le	milieu.naturel	
Qualification : Capacitaire directeur de l'éta	iblissement.			
***************************************			**********	
3. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONC				
Nom scientifique	Quantité	Description (1)		
Nom commun				
31 Mammalia	Indéterminée	Individus en difflicuté		
Mammifères				
32 Aves				
74 1700	Indéterminée	Individus en difficulté		
Oiseaux				
33 Amphibia	Inclétermmée	Individus en difficulté		
Assabilitions				
Amphibiens				
B4 Sauropsidae	Indéterminée	Individus en difficulté		
Reptiles				
B5				
nature des spécimens, sexe, signes particuliers				
C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPE	RATION *			
Protection de la faune ou de la flore	Ø	Prévention de dommages aux cultures		
Sauvetage de spécimens	KI	Prévention de dommages aux forêts		
Conservation des habitats		Prévention de dommages aux eaux		
Inventaire de population		Prévention de dommages à la propriété		
Etude écoéthologique		Protection de la santé publique		
Etude génétique ou biométrique		Protection de la sécurité publique		
Etude scientifique autre		Motif d'intérêt public majeur		
Prévention de dommages à l'élevage		Détention en petites quantités		
Prévention de dommages aux pêcher	ries 🗆	Autres		
nationale : Recueil d'individus de la faune saus	age en difficul	on, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale té ou momentanément inaptes à assurer leur survie, dans es relâcher dans le milieu naturel. Voir descriptif joint		
D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET	LES TECHN	JIOLIES DE L'OPÉRATION		
(renseigner l'une des rubriques survantes en foncti				
D1. CAPTURE OU ENLÉVEMEN				
Capture définitive Préciser la	a destination d	les animaux capturés :		
	ther sur place	□ avec relâcher différé □		
o il y a fieu, preciser les conditions de conser	vation des ani	maux avant le relâcher:		

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâche des espèces concernées . Voir descriptif joint	r : En fonction des impératifs biologiques et de la phénologie			
Capture manuelle ☑ Capture au filet □				
	er:			
Autres moyens de capture Préciser :				

Utilisation d'émissions sonores Préciser :				
Modalités de marquage des animaux (description et justification	n) : Pose de bagues, et le cas échéant, en fonction de la valeur			
.patrimoniale de l'espèce, pose d'un émetteur. Y.H.F. ou G.P.S				
Suite sur papier libre D2. DESTRUCTION				
Destruction des animaux ☐ Par animaux prédateurs ☐ Préciser :				
Par pièges létaux ☐ Préciser :				
Par capture et euthanasie Préciser:				
	·			
Autres moyens de destruction Préciser:				
Suite sur papier libre				
D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *				
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle	Préciser :			
***************************************	***************************************			
Suite sur papier libre				
E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES	CHARGÉES DE L'OPÉRATION *			
	nnées d'expérience et de pratique en la matière.			
Autre formation				
F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA	VIION			
Préciser la période : Toute l'année				
ou la date · du 1er mars 2019 au 29 février	2024			
G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION Régions administratives Bourgogne Franche Comté.	Auvergne Rhone Alpes, Grand Est			
Départements - Jura, Doubs, Territoire de Belfort, Haute Saône,	Saone et Loire, Côte d'Or, Nièvre, Haute Marne, Vosges, Ain, Haute Savoie			
Cantons :				
Communes :				
II PALICIONALIZATION PART DE L'ARENT MAINTENANT AVERT				
H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELL				
DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSEI	The state of the s			
	Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace			
	ures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population			
THE REAL PROPERTY AND ADDRESS OF THE PARTY O	area prises pour eviter tour impact delavorable sur la population			
Suite sur papier libre				
I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'	OPÉRATION			
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :				
Voir document joint				
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :				
Compte rendu annuel des opérations réalisées et compte rendu global	en fin de période quinquennale.			
* cocher les cases correspondantes				
La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux				
libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des				
services préfectoraux.	Votre signature			